Nations Unies

S/PV.7604



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7604e séance

Jeudi 14 janvier 2016, à 15 heures

New York

Président :	M. Rosselli	(Uruguay)
Membres :	Angola	M. Lucas
	Chine	M. Zhao Yong
	Égypte	M. Kandeel
	Espagne	M. González de Linares Palou
	États-Unis d’Amérique	M. Pressman
	Fédération de Russie	Mme Evstigneeva
	France	M. Lamek
	Japon	M. Okamura
	Malaisie	M. Ibrahim
	Nouvelle-Zélande	M. Taula
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord	M. Wilson
	Sénégal	M. Seck
	Ukraine	M. Yelchenko
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Suárez Moreno

Ordre du jour

Consolidation de la paix en Afrique de l’Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest (S/2015/1012)

16-00742 (F)







La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (S/2015/1012)

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, M. Mohammed Ibn Chambas, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2015/1012, qui contient le rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest.

Je donne maintenant la parole à M. Chambas.

M. Chambas (*parle en anglais*) : C'est un plaisir pour moi que d'être ici au Conseil pour présenter un exposé sur la situation en Afrique de l'Ouest et sur la mise en œuvre du mandat du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA). Suite à la publication du seizième rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (S/2015/1012) dont est saisi le Conseil, je voudrais souligner plusieurs questions et informer les membres des derniers faits nouveaux.

Au cours des six derniers mois, un certain nombre de faits politiques majeurs se sont produits en Afrique de l'Ouest. Des élections pacifiques et crédibles ont eu lieu dans plusieurs pays.

Au Burkina Faso, les institutions de transition ont assuré la tenue d'élections présidentielle et législatives selon le calendrier prévu, malgré les problèmes apparus à la suite du coup d'État manqué du 16 septembre. Je voudrais saisir cette occasion pour féliciter de nouveau le peuple et les dirigeants du Burkina Faso de leur comportement exemplaire et d'avoir participé de manière pacifique et responsable au scrutin. L'investiture du Président Roch Marc Christian Kaboré a marqué la fin sans heurts de la période de transition.

En Guinée, le processus de dialogue, appuyé par l'ONU en coordination avec les acteurs régionaux et internationaux, a permis la tenue de l'élection présidentielle dans les délais prévus par la Constitution. Le déroulement pacifique du scrutin, qui a débouché sur la réélection du Président Alpha Condé, marque un important jalon dans le processus de consolidation démocratique du pays.

Une élection présidentielle s'est aussi déroulée dans un climat pacifique en Côte d'Ivoire et a vu la réélection du Président sortant, M. Alassane Ouattara.

Pour ce qui du Nigéria, je trouve encourageante la formation du nouveau Gouvernement et l'engagement de ce dernier à lutter activement contre la corruption. Cela contribuera à la création d'un environnement qui permettra au pays de réaliser son plein potentiel économique.

Ces évolutions attestent de l'attachement des peuples de l'Afrique de l'Ouest à la démocratie.

Comme les membres du Conseil le savent, cinq élections présidentielles sont prévues en 2016, au Bénin, à Cabo Verde, en Gambie, au Ghana et au Niger. En amont de ces élections, je continuerai à appeler les acteurs nationaux à recourir au dialogue pour régler les questions en attentes relatives au processus électoral, de manière à créer un climat propice à la tenue d'élections pacifiques, crédibles et ouvertes à tous.

L'extrémisme violent et les activités terroristes continuent de faire peser une très lourde menace sur la sécurité et le développement de l'Afrique de l'Ouest, aggravant encore les problèmes humanitaires que connaît la région. Bien que la lutte contre Boko Haram aient enregistré certains progrès, ce groupe terroriste poursuit ses attaques aveugles contre les civils, non seulement au Nigéria, mais également au Niger, au Tchad et au Cameroun. Boko Haram continue d'adapter ses tactiques, et se sert de plus en plus de jeunes garçons et filles pour réaliser des attentats-suicides. Face à cette situation, les pays de la région ont intensifié leurs efforts pour combattre ces menaces terroristes, et ont amélioré la coopération dans des domaines tels que le partage de renseignements.

Tandis qu'ils mènent des opérations militaires à l'encontre du groupe, il est d'une importance critique qu'ils continuent de respecter le droit international des droits de l'homme, le droit international humanitaire et le droit des réfugiés. Il est également crucial pour les pays de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale

qu’ils œuvrent à l’élaboration de stratégies pour répondre aux causes profondes de cette insurrection, en particulier les revendications socioéconomiques sous-jacentes des communautés marginalisées. À cet égard, M. Bathily, Représentant spécial du Secrétaire général, et moi-même nous affairons actuellement à assurer que le sommet de la Commission du Bassin du lac Tchad et le sommet conjoint de la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest et de la Communauté économique des États de l’Afrique centrale aient lieu aussi rapidement que possible.

Des progrès ont également été enregistrés s’agissant de la réforme du secteur de la sécurité. Le nouveau Conseiller principal de l’ONU pour la réforme du secteur de la sécurité, nommé récemment par le Secrétaire général pour appuyer le Président guinéen, M. Alpha Condé, dans ses efforts pour faire avancer la mise en œuvre de la réforme du secteur de la sécurité, collabore déjà d’arrache-pied avec le Président et le Gouvernement. À la demande du Président, la commission technique de suivi et les cinq comités techniques sectoriels pour la réforme du secteur de la sécurité dirigés par le Conseiller principal ont repris leurs réunions régulières.

S’agissant du trafic de drogues et de la criminalité transnationale organisée, j’ai présidé en novembre une réunion du comité directeur de haut niveau de l’Initiative côtes de l’Afrique de l’Ouest. C’est avec plaisir que j’ai constaté l’engagement des pays de la région à lutter contre ce fléau. Les cellules de lutte contre la criminalité transnationale organisée de la Guinée-Bissau, de la Sierra Leone et du Libéria mènent des enquêtes conjointes efficaces, et la cellule de Côte d’Ivoire s’efforce d’entrer en service sous peu. Malheureusement, les progrès sont plus lents concernant la sécurité maritime dans le golfe de Guinée. Le Centre interrégional de coordination, inauguré à Yaoundé en septembre 2014, n’est pas encore pleinement opérationnel, et le Centre multinational de coordination maritime couvrant le Togo, le Bénin, le Niger et le Nigéria n’a toujours pas reçu le personnel, le financement et le matériel nécessaires. Nous continuons d’appeler toutes les parties à intensifier leur coopération sur cette question.

Nous accueillons avec satisfaction l’information selon laquelle il n’y a plus aucun cas actif d’Ebola dans la région. À cet égard, je souhaite rendre hommage aux acteurs nationaux, sous-régionaux, régionaux et internationaux qui ont contribué à ce résultat. Désormais, nous devons consacrer toute notre attention à la restauration des services essentiels. L’épidémie a jeté une lumière crue sur la fragilité des systèmes de santé nationaux, et a mis en exergue l’importance d’une gouvernance efficace. Elle va continuer d’avoir des répercussions, notamment avec les victimes secondaires dues à l’insuffisance de capacités et à la perte de moyens de subsistance, venues se greffer à la crise économique qui sévit dans des pays déjà très fragilisés par le déclin du prix des matières premières.

Je salue la résilience dont font preuve les peuples d’Afrique de l’Ouest pour surmonter l’adversité, ainsi que leur détermination à faire prévaloir les principes démocratiques, et je tiens à assurer le Conseil que l’UNOWA s’efforcera sans relâche d’accompagner leurs efforts en faveur d’une démocratie accrue et d’un développement durable. À la lumière de l’appui que le Conseil a toujours apporté à nos engagements, je suis convaincu que l’ONU restera un partenaire très important pour les pays et les institutions de la région ouest-africaine.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Chambas de son exposé.

J’invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 15 h 15.